



Liste des délibérations

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 NOVEMBRE 2022 – 20h30

L'an deux mille vingt-deux, le 17 novembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué par courrier dématérialisé du 10 novembre, s'est réuni en session ordinaire à Montfort sur Meu, sous la présidence de Christophe MARTINS, Président.

Étaient présents :

Elisabeth ABADIE, Michel HALOUX, Régine LEFEUVRE, Jean RONSIN, Joseph THÉBAULT, Marie GUEGUEN, Éric LECLERC, Stéphane PAVIOT, Michel BARBÉ, Chrystèle BERTRAND, Yannick BRÉ, Véronique MARIE, Christophe MARTINS, Sylvie PINAULT, Fabienne BONDON, Jean-Luc BOURGOGNON, Fabrice DALINO, Frédéric DESSAUGE, Christine FAUCHOUX (à partir de 21h15, point 1.1), Zoé HERITAGE, Marcelle LE GUELLEC, Delphine DAVID, Thierry TILLARD, Christophe LEDUC, Patrick LE TEXIER, Anne-Sophie PATRU, Loïc BOISGERAULT, Brigitte BERRÉE, Bruno DUTEIL, Yves TERTRAIS.

Excusées avec pouvoir : Isabelle OZOUX à Marie GUEGUEN, Christine FAUCHOUX à Frédéric DESSAUGE (jusqu'à 21h15, point 1.1), Séverine BETHUEL à Christophe LEDUC.

La séance est ouverte à 20h30.
Michel BARBE est élu secrétaire de séance.

Nombres de conseillers : 32
En exercice : 32
Présents : 29 (jusqu'à 21h15) / 30
Procurations : 3 (jusqu'à 21h15) / 2
Votants : 32
Quorum : 17

Séance levée à : 22h10

RATTACHEMENT DE POLE	N° DELIBERATION	TITRE	OBJET (dispositif)	VOTE
Environnement et aménagement du territoire	CC/2022/151	Convention d'opération de revitalisation de territoire - Approbation	Le conseil communautaire : - approuve la convention d'opération de revitalisation de territoire et ses annexes, et notamment la stratégie partagée, le programme d'actions et les périmètres des secteurs d'intervention ; - autorise le Président ou son représentant à signer, conjointement avec les communes de Bédée, Montfort-sur-Meu et Pleumeleuc, la convention d'opération de revitalisation de territoire et ses éventuels avenants, ainsi que tout document afférent ; - autorise le Président ou son représentant à solliciter tout financement nécessaire à la mise en œuvre de la présente convention, et à signer tout document afférent.	Adopté à l'unanimité
Tourisme et Loisirs	CC/2022/152	Délégation de service public - Manoir de la Hunaudière – Rapport d'activités 2021	Le conseil communautaire : - prend acte du rapport d'activités 2021 du délégataire SARL Ferme de Trénube ci-annexé.	Adopté à l'unanimité
Tourisme et Loisirs	CC/2022/153	Délégation de service public - Manoir de la Hunaudière – Approbation des tarifs 2023	Le conseil communautaire : - approuve la nouvelle grille tarifaire proposée par le concessionnaire du Manoir de la Hunaudière, applicable pour l'année 2023.	Adopté à l'unanimité
Développement économique et emploi	CC/2022/154	Convention 2022-2025 entre WeKer et les 3 EPCI de la SD3E	Le conseil communautaire : - approuve la proposition de convention triennale de partenariat avec l'association WE KER pour les années 2023 à 2025. - autorise le Président à signer la convention triennale de partenariat avec l'association WE KER pour les années 2023 à 2025.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/155	Convention de co-financement n°2018-023-045 Phase 2 Projet Bretagne Très Haut Débit : Avenant n°1	Le conseil communautaire : - approuve l'avenant n°1 de la convention n°2018-023-045 avec Mégalis Bretagne relative au financement des opérations de la deuxième phase de déploiement du très haut débit, modifiant les modalités de versement des participations de Montfort Communauté, - autorise le Président à signer cet avenant n°1.	Adopté à l'unanimité

Finances et commande publique	CC/2022/156	Budget Annexe Office de Tourisme : décision modificative n°1.	Le conseil communautaire : - approuve les termes de la décision modificative n°1 du Budget Annexe Office de Tourisme 2022.	Adopté à l'unanimité
Finances et commande publique	CC/2022/157	Budget Principal : décision modificative n°5.	Le conseil communautaire : - approuve les termes de la décision modificative n°5 du Budget Principal 2022.	Adopté à l'unanimité
Informations et questions diverses	CC/2022/158	Les décisions du Président pour la période du 6 octobre au 2 novembre 2022.	Le conseil communautaire : - prend acte des décisions prises par le Président pour la période susvisée.	Adopté à l'unanimité

Fait à Montfort sur Meu,
Le 17 novembre 2022,

Le Président,
Christophe MARTINS



Le secrétaire de séance,

Mise en ligne le :24/11/2022